

# Aménagement numérique du territoire : un enjeu politique structurant

L'aménagement numérique du territoire (ANT) est aussi vital en 2010 que l'a été l'électrification dans les années 1930. Le « Très Haut Débit » (THD) est une infrastructure à haut rendement économique social et environnemental. Parce qu'il permet l'accès à la société digitale avec un **débit illimité**, c'est un enjeu majeur, générateur de contenus, d'activité économique, de croissance, d'emplois et de revenus fiscaux. On ne parle pas de technologie (même si la fibre optique est l'outil THD principal pour l'instant), mais de la politique d'aménagement du pays.

## La condition de la croissance

La compétitivité numérique est aujourd'hui la condition *sine qua non* de la croissance. Grâce à Internet, entreprises, administrations et citoyens ont de nouveaux moyens d'innover, de travailler, de changer, d'évoluer. Depuis l'Île-de-France jusqu'au bocage normand et à l'Outremer, ces TIC permettent de répondre mieux et moins cher aux besoins en matière de facilité et de gains de temps (télédéclarations, ebanque, commerce en ligne), de formation et emploi (télé-enseignement, autoformation, accès aux connaissances), de santé (transferts de documents médicaux, télémédecine, maintien des personnes âgées à domicile), de sécurité (appels d'urgence, météorologie, circulation, transactions financières), de loisirs et culture (télévision, jeux en ligne, musique), communication et liens sociaux (blogs, SMS, projets collectifs, forums) ou d'environnement durable (réduction des distances). **Prendre du retard dans le déploiement des réseaux sur lesquels se développe l'économie numérique, c'est perdre du terrain.**

## L'exemple des Hauts-de-Seine

Le conseil général des Hauts-de-Seine l'a bien compris en décidant dès 2005 de réaliser une infrastructure de télécommunication à très haut débit (THD) en fibre optique : THD 92. En investissant plus de 50 millions d'euros pour assurer la péréquation numérique entre le quartier de La défense et Marne-La-Coquette, les élus du département où l'on trouve déjà 14% des « emplois numériques » du pays démontrent ainsi leur conviction que ce THD est une « formidable opportunité ». Paradoxal ? Non, simplement efficace : les Hauts-de-Seine est le département le plus riche de France et entend bien le reste – grâce à THD 92.

## La puissance publique doit donner l'impulsion – ou agir

Parce que rien n'est possible sans des réseaux performants et pérennes, à la mesure des applications qui y « circulent », le déploiement d'infrastructures de télécommunication doit être une donnée structurante de l'aménagement du territoire – comme cela a été le cas pour le réseau autoroutier pendant les « 30 Glorieuses ». Il n'est sans doute pas utile que partout l'Etat ou les collectivités territoriales construisent les réseaux à leurs frais – mais souvenons nous des efforts déployés pour obtenir un accès (presque) équitable à l'ADSL sur le territoire. C'est pourquoi l'initiative privée doit être épaulée là où c'est nécessaire (comme la loi le permet) pour connecter l'ensemble des foyers, des entreprises et des

administrations de France – et pas uniquement dans les zones rentables pour les opérateurs télécoms.

### **Le « socle » de la société de l'information**

L'aménagement numérique efficace de notre territoire sera le cadre solide et pérenne pour les **éléments pivots d'une vision forte** de la société de l'information :

- Le développement de l'écosystème des **logiciels libres** : un marché avec un fort potentiel d'emplois à haute valeur ajoutée, avec des retombées à « tous les autres étages » du numérique en France ;
- L'**innovation** sur les technologies et les usages : « cloud computing », réseaux sociaux, jeux vidéos, domotique et robotique – des points forts français ;
- Le développement de la **santé numérique** : information, prévention, aide au maintien à domicile, télédiagnostic, accompagnements, pour améliorer la santé des Français et faire des économies
- Le développement de l'**administration en ligne**, mais sans déshumanisation avec des guichets de « cyber-assistance » pourront aider ceux qui en ont besoin proche de chez eux ;
- L'avènement d'une **démocratie plus fluide** à laquelle participerait l'ensemble des citoyens grâce aux outils en ligne.